

Utilisation de l'application mobile Android GSB

L'application mobile GSB permet à un visiteur médical d'avoir accès aux informations des praticiens visités, ses rendez-vous et ceux de son équipe ainsi que la gestion de ses frais de déplacement.

Un comptable aura accès à la même application avec des fonctionnalités différentes : il n'aura pas accès aux informations des praticiens ou les rendez-vous des visiteurs mais il aura une interface dédiée qui lui permettra de valider ou non les demandes de frais des visiteurs.

Le comptable pourra ainsi connaître la quantité de frais validée pour un mois déterminé (et en déduire le coût pour l'entreprise).

La validation ou l'annulation de frais sera notifiée au visiteur concerné (il pourra le voir sur sa liste des frais)

Mode d'utilisation

Connexion

La fenêtre de connexion a pour vocation de sécuriser l'accès aux données. Un cryptage des informations sensibles (mot de passe) est en place.



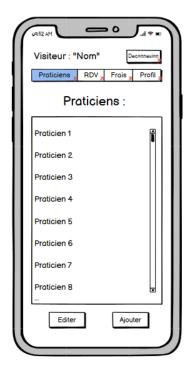
Menu

Une fois connecté, vous accédez au menu de l'application. La version actuelle vous propose les éléments suivants.



Gestion de praticiens

Affiche la liste des praticiens de l'entreprise (possibilité d'en ajouter ou d'en éditer).



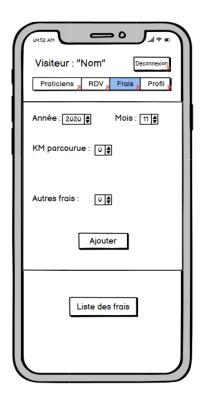
Gestion des rendez-vous

Affiche un calendrier avec la liste des rendez-vous. La saisie de rendez-vous se fait dans l'application.



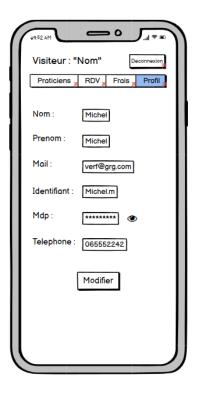
Gestion des frais

Le visiteur médical peut saisir les frais engendrés lors d'une visite.



Gestion du profil

Les visiteurs et comptables peuvent modifier leurs informations personnelles.



Gestion des frais (comptable)

Le comptable peut valider ou non les demandes de frais des visiteurs.



Equipe: Marc Baribaud, Edouard Quilliou, Jonas Groetschel

Gestion des frais du mois (comptable)

Le comptable peut connaître la quantité de frais validée pour un mois déterminé

